



# DÉPÔT SEULEMENT

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

CAT - 003M

C.P. - P.L. 93

Loi modifiant la Charte de la

Ville de Québec

301, rue Carillon, Québec (Québec), G1K 5B3

Tél.: 529-6158

Courriel: [cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca)

Web: [www.cccqss.org](http://www.cccqss.org)

## MÉMOIRE SUR LE RAPPORT DU COMITÉ SUR LA GOUVERNANCE DE LA VILLE DE QUÉBEC AVRIL 2008

**Le CCCQSS prône l'hypothèse 1 (pour une ville), le scénario 8 (pour 8 arrondissements) à 32 districts**

Le CCCQSS a pris connaissance du Rapport sur la gouvernance de la Ville de Québec et constate que les spécialistes du comité ne semblent pas avoir été sur le terrain comme nous pour assurer une implantation harmonieuse de la nouvelle Ville de Québec, de son système par arrondissement et de sa division actuelle par district.

Le CCCQSS œuvre depuis bientôt 40 ans dans le quartier Saint-Sauveur à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes du quartier. Le CCCQSS a connu 5 maires et 4 administrations différentes et il a toujours su s'adapter aux différentes situations.

Aujourd'hui, nous devons nous insurger devant une proposition qui ne tient aucunement compte des réalités de nos quartiers. En effet, le travail du comité ne parle que de nombre d'électeurs et d'électrices et oublie les réalités suivantes :

- Les facteurs socio-économiques des arrondissements touchés;
- Le nouveau sentiment d'appartenance aux arrondissements créé de peine et de misère depuis 2001;
- Les conséquences financières, syndicales, sociales, de services à la population, etc., de la fusion de quatre arrondissements en deux;
- Les sentiments d'appartenance existants en fusionnant les arrondissements La Cité et Limoilou, cependant que l'on refait l'ancienne ville de Ste-Foy en la mettant avec Sillery où les affinités sont peut-être plus grandes que dans le premier cas.

Pour le CCCQSS l'idéal est de garder la forme actuelle de division territoriale qui fonctionne actuellement. Nous trouvons essentiel de garder intact l'arrondissement de La Cité et nous sommes en complet désaccord avec la fusion des arrondissements Limoilou et La Cité. De ce fait, nous voulons conserver les 8 arrondissements actuels. Nous tenons à souligner que la proposition de 6 arrondissements correspond à la thèse de 6 villes préparée en 2000 et qui n'a pas été retenue à ce moment là. De plus, le nouvel arrondissement La Cité-Limoilou va correspondre au territoire de l'ancienne Ville de Québec avant 1972. Nous ne croyons pas qu'il faille faire ce retour en arrière.

Si la ville de Québec veut régler la problématique soulevée par le comité sur la gouvernance qui est appelée « déficit démocratique », mais qu'aucun citoyen ni aucune citoyenne de Québec n'a soulignée en 6 ans et demi, elle devrait ramener le nombre de districts à 32 en gardant 8 arrondissements.

Voici donc la proposition que nous faisons à la Ville de Québec pour diminuer de 5 le nombre de districts :

Arrondissements	Nombre de districts actuels	Nombre de districts proposés	Nombre d'électeurs par district
1	5	4	12 505
2	5	4	12 929
3	5	5	11 310
4	5	5	11 862
5	5	5	11 770
6	4	3	11 929
7	4	3	12 604
8	4	3	13 267
Total	37	32	12 173 (moyenne)

D'ailleurs, nous ne comprenons pas que le comité n'ait pas pensé lui-même à cette option. Nous n'avons pas le temps, ni l'expertise pour proposer une division par district. Nous aimerions vous souligner que le Ville de Québec pourrait en profiter pour refaire un seul district avec le quartier Saint-Sauveur qui a autour de 12 000 électeurs et électrices.

Le CCCQSS est partisan d'une démocratie participative et nous trouvons inconcevable que la décision de ramener les arrondissements à 6 et les districts à 24 se prends sur le coin d'un bureau, sans débat public important (une soirée d'information, ce n'est pas une soirée de consultation). Nous avons trouvé par hasard au début de la semaine sur le site Internet de la Ville que cette rencontre d'information avait lieu. De notre côté, nous sommes prêts à rencontrer les citoyens et les citoyennes de notre quartier pour leur parler de cette réforme territoriale majeure.

Nous tenons à vous rappeler que nous avons arrêté dans les années 1970 les béliers mécaniques qui ont rasé St-Roch et qui menaçait St-Sauveur. Nous sommes prêts à mobiliser notre population pour sauver notre nouvel arrondissement. D'un autre côté, nous sommes ouverts au changement, à preuve notre proposition de réduire de 14 % le nombre de districts. Cependant nous croyons qu'une Ville comme Québec et qu'un quartier comme Saint-Sauveur sont d'abord redevables à leurs citoyens et citoyennes et qu'il est important de prendre le temps de bien consulter sa population.

Par le Conseil d'administration du CCCQSS

Carol-André Simard, secrétaire

**Fonds de solidarité  
des groupes populaires  
de Québec**

